

Collège Achille GRONDIN

17 rue Justinien Vitry

97480 SAINT JOSEPH

MAPA

Règlement de consultation

**Remplacement de la ligne de self
cuisine satellite**

OBJET DU MARCHE :

**« Remplacement de la ligne de self de la
cuisine satellite »**

Règles particulières de mise en œuvre :

Les travaux seront exécutés en période de congés scolaires pour ne pas interrompre le service de restauration

DÉFINITION DE L'OPÉRATION

Le présent document a pour objet la définition des travaux de dépose et de pose d'un nouveau self service et éléments annexe. L'entreprise assurera la fourniture, la pose et la mise en service de l'ensemble des éléments

Chantier : Collège Achille GRONDIN

17 rue Justinien Vitry

97480 SAINT JOSEPH

Téléphone : 02 62 56 55 89 (HB – hors vacances scolaire)

Mail : gestion.9740578k@ac-reunion.fr

Contact : **Monsieur Valère REDOUTEY** (Gestionnaire – 06 92 08 91 85)

Monsieur Philippe MOREL (agent chef – 06 92 20 12 24)

Descriptif des éléments de la ligne de self et éléments annexes

L'entreprise assurera la fourniture, la mise à la cote et la pose d'un self-service neuf composé des éléments suivants :

- 1°) chariot à niveau constant pour plateaux
- 2°) distributeur de couverts
- 3°) élément de façade
- 4°) chariot à niveau constant pour verres
- 5°) meuble froid pour entrées
- 6°) meuble froid pour desserts
- 7°) meuble présentoir entrées chaudes avec vitrocéramique en verre trempé
- 8°) chariot à niveau constant pour assiettes
- 9°) A - meuble bain-marie
B – meuble bain-marie mobile
- 10°) élément réfrigéré pour rougail
- 11°) meuble inerte pour la distribution du pain
- 12°) rampe à plateaux

Les éléments seront en acier inoxydable de qualité alimentaire

CONSIGNES AUX PROPOSITIONS :

La proposition doit faire apparaître le détail, les dimensions et le coût de chaque élément.

La proposition devra fournir la fiche technique de chaque élément.

La proposition devra présenter un plan détaillé de l'installation sur les deux faces.

La proposition doit indiquer la durée de réalisation des travaux.

La visite du site est obligatoire (un bon de visite sera remis à chaque candidat)

La proposition doit comprendre les frais de port, de livraison, d'installation, de raccordements, d'essais, de démonstration et de formation des utilisateurs.

La proposition sera déposée sur la [plate forme AJI-France.com](http://plateforme.AJI-France.com) ou en main propre contre remise d'un récépissé.

CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Marché à procédure adaptée selon les dispositions du Code des marchés publics.

Personne responsable du marché :

Monsieur Kossi ASSIMPAH, Principal du collège Achille GRONDIN.

Paiement :

Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique. Le règlement devra être effectué dans le délai global prévu par la réglementation en vigueur par mandat administratif après réception des travaux.

La facture, portera outre les mentions légales, les indications suivantes : Les noms et adresse du fournisseur, les coordonnées bancaires pour le virement, le taux et le prix de la prestation (hors TVA et TTC), le n° du bon de commande adressé par le collège, le n° de SIRET et le montant de la TVA.

La facture sera déposée sur le portail CHORUS PRO.

Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée Paul LANGEVIN.